

Ensemble, avançons en sécurité.

Les dates estimées sont toujours dépendantes de l'évolution de la pandémie.

www.info-coronavirus.be

Suivez les 5 conseils de base

- Restez chez vous, surtout si vous êtes malade.
- Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon.
- Gardez une distance suffisante (1,5 mètre) lorsque vous êtes à l'extérieur.
- Réunissez-vous le moins possible. Restez en contact par téléphone, chat ou mail.
- Vous êtes dans un lieu public ? Couvrez votre nez et votre bouche avec un masque buccal ou une alternative (par exemple, un foulard).

Les cours des écoles primaires et secondaires reprennent

- en petits groupes, pour certains élèves
- dans des conditions de sécurité strictes

Les professions impliquant des contacts physiques reprennent leurs activités (p.ex. coiffeurs, esthéticiennes)

- sur rendez-vous
- avec une distance de sécurité entre les clients
- les clients et le personnel portent un masque buccal

Les marchés peuvent avoir lieu

- 50 stands maximum
- les marcheurs portent un masque buccal
- les visiteurs suivent un plan de circulation et gardent une distance de sécurité.

Les musées, ainsi que p.ex. les bâtiments historiques, les parcs naturels et animaliers ouvrent :

- vente des tickets en ligne ou par téléphone
- les visiteurs suivent un plan de circulation et gardent une distance de sécurité.
- les restaurants, les cafétérias, les attractions et les terrains de jeux restent fermés.

Les clubs sportifs peuvent reprendre les entraînements.

- à l'extérieur
- en présence d'un entraîneur
- à une distance de sécurité
- avec un maximum de 20 personnes.
- les cafétérias et vestiaires restent fermés.

Le Conseil National de Sécurité étudie ce qui peut être fait pour

- Les restaurants et cafés.
- Voyager à l'intérieur et à l'extérieur de la Belgique.
- Les événements en plein air à plus petite échelle.
- Les attractions touristiques.
- Les camps de jeunes et stages d'été

Qu'est-ce qui a déjà été décidé ?

- Tous les événements culturels, sportifs, touristiques et récréatifs sont interdits jusqu'au 30 juin.
- Toutes les compétitions sportives sont interdites jusqu'au 31 juillet.
- Tous les événements de masse, par exemple les festivals, sont interdits jusqu'au 31 août.

Toujours

18 mai

8 juin